

PETR DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 28 Février 2025

Date de la convocation du Comité syndical : 19 février 2025
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 31
Nombre de votants : 36

Le vingt-huit février deux mille vingt-cinq, à quatorze heures et trente minutes, les membres du comité du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés au siège de la communauté de communes Sud Retz Atlantique, sous la présidence de Madame Pascale BRIAND Présidente.

Etaient présents : Mmes Eloïse BOURREAU GOBIN, Pascale BRIAND, Aurélie GUITTENY, Nadège PLACE, Françoise RELANDEAU, M. Gaëtan LEAUTE, Pierre MARTIN, Jacques PRIEUR, Jacques RIPOCHE, Stéphane LAMBERT, Jacques MALHOMME **pour Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mmes Mariline BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Jocelyne PHILLODEAU, M. Raymond CHARBONNIER, Hervé GENTES, Michel OLLIVIER, Alain COUTRET **pour la CC. du Sud Estuaire**, Mmes Laura GLASS, Manuella PELLETIER SORIN, M. Jean Marie BRUNETEAU, Christian GAUTHIER, Claude NAUD, Laurent ROBIN **pour Sud Retz Atlantique Communauté**, M. Stephan BEAUGE, Patrick BERTIN, Johann BOBLIN, Bernard COUDRIAU, Frédéric LAUNAY, Christophe LEGLAND, Jean-Yves MARNIER **pour Grand Lieu Communauté**.

Etaient excusés : Mmes Claire HUGUES, Christiane VAN GOETHEM, M. Claude CAUDAL, Jean Michel BRARD **pour Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mme Annie BRIEND, Noëlle MELLERIN (pouvoir à Marieline BOUSSEAU), Dorothée PACAUD (pouvoir à Sylvie GAUTREAU), M. Roch CHERAUD (pouvoir à Michel OLLIVIER) **pour la CC. du Sud Estuaire**, M. Michel AURAY (pouvoir à Johann BOBLIN), M. Yannick FETIVEAU (pouvoir à Christophe LEGLAND) **pour Grand Lieu Communauté**.

✂✂✂✂

OBJET : CONVENTION POUR UN STAGE « COORDINATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PAYS DE RETZ » 2025 ET ATTRIBUTION A LA SOCIETE DES HISTORIENS DU PAYS DE RETZ POUR LE TUTORAT DU STAGIAIRE

La prestataire qui coordonnait les Journées Européennes du Patrimoine depuis 2020 a souhaité mettre fin à sa mission pour le PETR et la SHPR en lien avec les JEP.

Aussi, comme nous procédions précédemment, l'accueil d'un stagiaire pris en charge par le PETR et tutoré par la Société des Historiens du Pays de Retz est requis.

Il est donc proposé d'accueillir une stagiaire, EZELINE BRELET du 1^{er} avril au 1^{er} octobre 2025 afin de pouvoir assurer le travail de coordination et de communication des Journées Européennes du Patrimoine 2025.

S'agissant d'un stage de 6 mois, une gratification est requise.

Il est acté le fait qu'une convention de stage sera signée entre l'UNIVERSITE de LILLE, le PETR et Ezeline BRELET

Le taux horaire de la gratification est égal au minimum à 4,35 € par heure de stage, correspondant à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

En outre, étant donné la nécessité d'un accompagnement marqué de ce dernier pour que l'édition 2025 des JEP puisse bénéficier de l'expérience de la direction de la MSH, il est proposé de verser une subvention de 2000 € à la société des historiens du Pays de Retz en 2025 afin de tutorer le stagiaire.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de convention de stage de EZELINE BRELET et le versement de la gratification légale minimale,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer cette convention et les frais de mission relatifs à ce stage
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 2000 € à la Société des Historiens du Pays de Retz en 2023 pour encadrer ce stagiaire

Publication effectuée le :

La Présidente,
Pascale BRIAND

